

Mot de l'infirmière scolaire

Septembre, c'est la rentrée!

Bonjour,

Je tiens à vous souhaiter personnellement une bonne rentrée scolaire.

Assurez-vous de compléter la **fiche santé** de l'élève ainsi que le **formulaire d'autorisation pour administrer une médication d'urgence** si la condition de santé de votre enfant l'exige, afin de faciliter le suivi avec l'infirmière scolaire. Svp, rapporter le tout à l'école dans les meilleurs délais.

Pour la gestion des urgences, il est de votre responsabilité de nous aviser tout au long de l'année scolaire lors des situations suivantes :

- Changement au niveau de la santé de votre enfant : allergie, nouveaux problèmes de santé ou nouvelle médication.
- Modification de vos coordonnées (adresse, numéros de téléphone, etc.)

INFORMATION SANTÉ :

Un problème de santé sévère nécessite souvent un transport en ambulance lorsqu'une situation d'urgence se produit. **L'asthme, le diabète, l'épilepsie, les problèmes cardiaques et les allergies graves (à risque de réactions de type anaphylaxie)** sont toutes des situations nécessitant un suivi médical et la prescription d'une médication d'urgence.

Par contre, la plupart des intolérances alimentaires et des restrictions liées aux croyances religieuses ou à un mode de vie ne sont pas des problèmes de santé sévère. À vous de juger si le problème de votre enfant est sévère ou non et au besoin communiquer avec l'infirmière de l'école.

La médication d'urgence :

- Doit être prescrite par un médecin;
- Doit être identifiée au nom de l'enfant **avec l'étiquette originale de la pharmacie;**
- Doit être valide pour toute la durée de l'année scolaire;
- Doit être renouvelée lorsque expirée ou utilisée : la vérification de la date d'expiration relève de la responsabilité du parent;
- Doit être récupérée à la fin de l'année scolaire;

Les maladies infectieuses :

- Si vous soupçonnez que votre enfant est atteint d'une maladie infectieuse, il est fortement suggéré de consulter un médecin afin d'établir un diagnostic précis et obtenir les directives appropriées.
- Certaines maladies infectieuses nécessitent un retrait de l'école, d'autres non, d'où l'importance de communiquer l'information à l'école.

Voici la liste des maladies à signaler :

Coqueluche	Impétigo	Rubéole
Covid-19	Méningite	Scarlatine
Diphtérie	Oreillons	Tuberculose
Gale	Pédiculose (Poux)	Varicelle
Gastro	Pharyngite à streptocoque	Zona
Hépatite A	Rougeole	5e maladie

La vaccination :

Pour les parents des enfants qui commencent l'école

- *S'il vous plaît nous faire parvenir une copie du carnet de vaccination de votre enfant pour que l'infirmière de l'école puisse compléter son dossier.*
- Est une bonne façon de protéger votre enfant contre plusieurs maladies contagieuses.
- Pour planifier un rendez-vous au **Point de service local pour la vaccination**, afin de compléter le statut vaccinal de votre enfant :
► [Accueil | Portail Clic Santé \(clicsante.ca\)](#)

Les parasites (poux, punaises de lit, gale etc.) :

- Vous êtes responsables d'examiner le cuir chevelu de votre enfant une fois par semaine.
- Aviser l'école le plus tôt possible afin que les actions de prévention soient mises en place rapidement.

Pour obtenir plus d'informations :

- [Naître et grandir, site web et magazine \(naitreetgrandir.com\)](#)
- [Features - Naître et grandir \(naitreetgrandir.com\)](#)
- [Conseils de sécurité : dîners à emporter à l'école - Canada.ca https://www.canada.ca/en/health-canada/services/seasonal-food-safety/safeschoollunches.html](#)
- <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-276-01F.pdf>
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-276-01A.pdf>

Mioara Sofron, B.Sc.

Infirmière clinicienne en Santé Scolaire
CIUSSS ODIM, CLSC Dorval-Lachine
Cellulaire : (438) 871 7446

Courriel : mioara.sofron.comtl@ssss.gouv.qc.ca

***Bonne rentrée à tous et surtout
n'hésitez pas à communiquer avec
moi si besoin!***